

PROCES-VERBAL DU 2^e CONSEIL D'ECOLE

Mardi 24 mars 2026

Ecole élémentaire de Gries

Début de la séance 17h30

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal du Conseil d'école du 17/10/24
2. Remerciements et demandes à la Mairie
3. Mot du Maire
4. Effectif prévisionnel de l'école à la rentrée 2026
5. Evaluations repères mi-CP
6. Stage de réussite et soutien à l'école
7. Bilan des activités et des projets de classes
8. Actions de l'association de parents « Les Graines de Mômes »
9. Santé, PPMS
10. Réponses aux questions des représentants de parents d'élèves

Présents :

Municipalité : M. HOFFSTETTER, maire de Gries ; Mme ANTHONY, adjointe au maire

Enseignantes : DEGENEVE Frédérique, HAMMER Laurence, KIMMEL Mélanie, CORRIVAUD Emilie, MEYER Florine et GLASENER Jörg.

Parents d'élèves : BURNER Mathias, EL MIHNAOUI Mona, DOLT Nathalie, KAEFFER Isabelle, BRONNER Marie, GROSS Céline, FAULLUMEL Adeline, KNITTEL Virginie, MOUTAIROU Aline, et ECKERT Olivier.

Excusés :

Parents d'élèves : FAULLIMMEL Sophie, VOLTZENLOGEL Aurélie

Enseignants excusés : CART Emilie, STEINMETZ Laëtitia

1) Lecture du procès-verbal du Conseil d'école du 17/10/25

Une lecture du procès-verbal du Conseil d'école a été faite et approuvée par l'assemblée.

2) Mairie : remerciements et demandes

Merci à la mairie de nous accueillir dans ses locaux pour ce conseil d'école.

Nous tenions également à remercier la mairie pour les différents investissements et petits travaux :

- la prise en charge financière de tous les déplacements en bus de l'année
- la prise en charge financière des entrées à la piscine et la présence d'un maître-nageur d'enseignement supplémentaire
- la prise en charge financière des interventions du professeur de musique

M. Jimmy SUPLON

- l'achat de sapins de Noël
 - l'achat de livres pour les élèves à l'occasion de Noël
 - l'aide financière, matériel et humaine pour notre projet cirque et le spectacle du 6 février
 - l'installation d'un nouveau système d'alerte PPMS
 - le renouvellement de savon et de papier essuie-mains
- Ainsi que la gestion de tous les petits problèmes réglés au fur et à mesure.

Nouvelles demandes

Pas de nouvelle demande.

3) Mot de M. le Maire

M. HOFFSTETTER fait un point sur les travaux du nouveau périscolaire de la Cour des Mots. Les délais sont respectés. L'ouverture est donc prévue pour la rentrée de septembre 2026, sauf imprévus. Un courrier officiel sera envoyé courant avril.

Des travaux de raccordement électrique pour la Cour des Mots sont en cours et vont se poursuivre. Ce qui entrainera une circulation alternée sur plusieurs semaines et une déviation de la Route Principale, le 24 avril, pendant les congés scolaires.

La CEA projette de modifier les arrêts de bus sur la route Principale afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les bordures seront réhaussées. Les bus stationneront donc sur la route et non plus de côté. Les travaux devront débuter durant les vacances de printemps.

Suite à ces travaux, les bus ne pouvant plus stationner sur le côté, il faudra veiller à ce que la montée dans le bus soit faite rapidement par les élèves pour ne pas perturber la circulation.

Madame Anthony informe les membres du Conseil d'Ecole sur la prochaine élection du Conseil Municipal des Enfants. Elle aura lieu début juin pour une installation avant la fin d'année scolaire.

Les candidats seront des élèves actuellement en CE2 et CM1. Ils seront invités à compléter un dossier d'inscription à remettre mi-mai à leur enseignant.

Le jour des élections, tous les élèves de l'école se déplaceront à l'annexe pour voter en condition réelle.

Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants participeront à l'inauguration de la Cour des Mots lors du week-end du patrimoine (19-20 septembre).

Les élèves élus participeront en moyenne à une réunion par mois.

Plusieurs points sont soulevés de la part des représentants de parents d'élèves.

Sonnette inaccessible aux personnes à mobilité réduite :

La sonnette sera déplacée sur un potelet accessible aux personnes à mobilité réduite.

Réglementation place de parking et distance passage piéton :

Le Code de la route considère comme « **très gênant** » l'arrêt ou le stationnement d'un **véhicule sur la chaussée**, dans le sens de la circulation, sur une distance de **5 mètres en amont** des passages piétons.

- **Le but** : Dégager la visibilité pour que les conducteurs voient les piétons s'engager et vice versa.

- **La sanction** : 135 € d'amende et mise en fourrière possible.

Le cas du stationnement sur trottoir

Si le stationnement est réglementé et autorisé sur le trottoir et **non sur la chaussée par marquage spécifique ce qui est le cas devant la Mairie** :

- **La nuance** : La règle des 5 mètres concerne le stationnement sur la **chaussée** (le goudron où circulent les voitures). Si vous êtes sur un emplacement "**trottoir**" **aménagé**, vous ne bloquez théoriquement pas la ligne de vue de la même manière que si vous étiez sur la route.

En résumé

- **Pas de marquage au sol** : Interdiction stricte de se garer sur la chaussée à moins de 5 mètres avant le passage.

- **Marquage présent sur trottoir. Stationnement autorisé**, c'est l'aménagement qui fait foi.

La commune de Gries respecte donc la réglementation. Un autre aménagement entraînerait obligatoirement des suppressions de places de parking qui font déjà défaut aux heures de pointe d'entrée et de sortie d'école.

Propreté des toilettes

Le nettoyage des toilettes est effectué chaque soir. Le matin, les lieux sont donc propres et utilisables par les élèves. La dégradation se fait au cours de la journée et est la conséquence directe du comportement de certains enfants.

Il est donc nécessaire de sensibiliser à nouveau les élèves à un respect des lieux. Cela sera fait en classe, mais il est nécessaire que chaque parent s'implique également dans cette démarche afin que ces dégradations ne se reproduisent pas.

4) Effectif prévisionnel de l'école à la rentrée 2026

Actuellement, l'effectif prévu est de 127 élèves.

Les effectifs par niveau seraient les suivants :

CPmono : 11	CE1mono : 14	CE2mono : 13	CM1mono : 11	CM2mono : 13
CPbil : 15	CE1bil : 13	CE2bil : 12	CM1bil : 15	CM2bil : 10

Total : 127

Total d'élèves monolingues pour 3 classes : 62

Total d'élèves bilingues pour 3 classes : 65

5) Evaluations repères mi-CP

La passation des évaluations nationales de mi-CP a eu lieu entre le 12 janvier et le 23 janvier 2026.

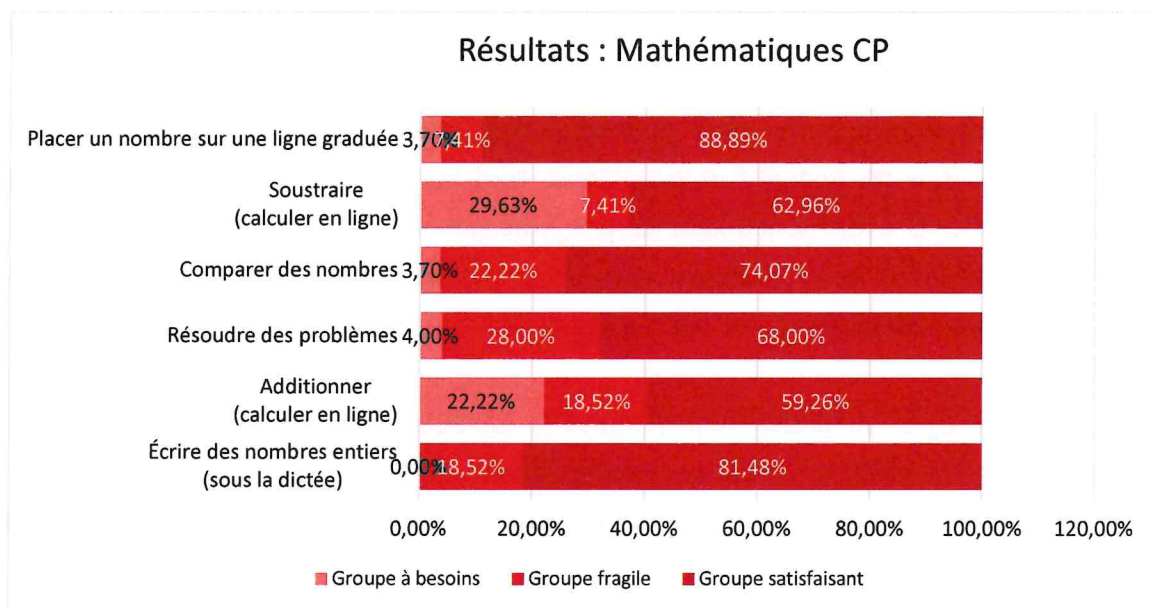
Ces évaluations visent à fournir des points de repères quant à la maîtrise des compétences en français et mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Les résultats ont été transmis aux parents par une modélisation en radar. Ce qui permet de donner une vue d'ensemble et d'identifier plus facilement le niveau de chaque enfant dans les différentes compétences évaluées.

Résultats globaux des CP :

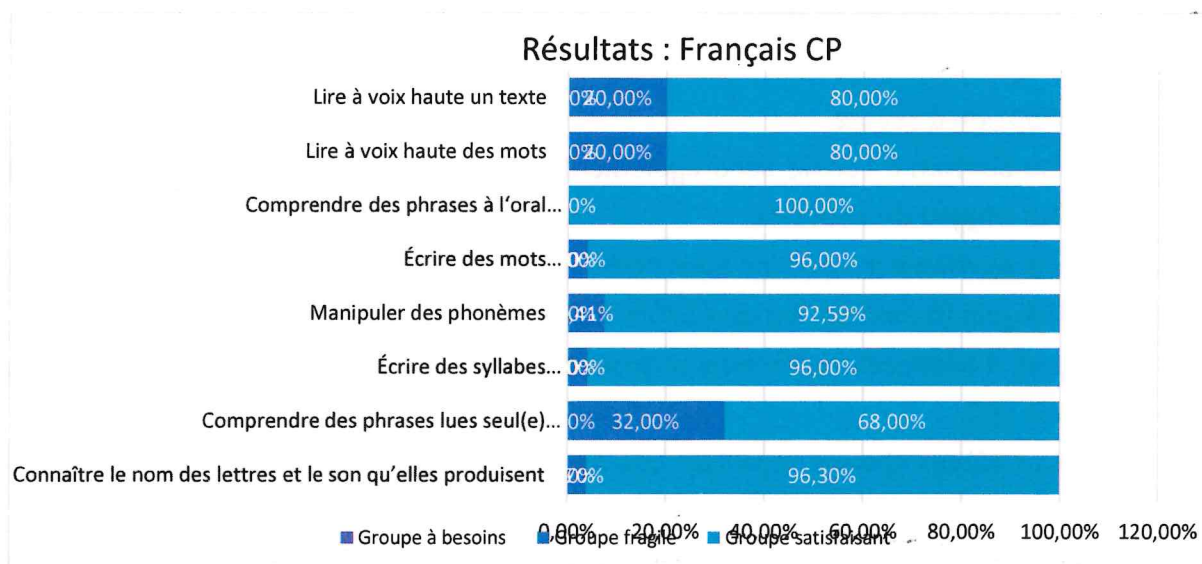
Maths

L'addition et la soustraction en ligne restent fragiles pour la majorité des CP, ainsi que la résolution de problèmes et la comparaison de nombres.



Français

La lecture à voix haute et la compréhension sont des compétences qui doivent être consolidées.



Pour apporter des solutions à ces difficultés, des séances d'APC spécifiques sont proposées aux élèves les plus fragiles. Du travail différencié est mis en œuvre en classe pour apporter l'aide nécessaire.

6) Stages de réussite et soutien à l'école

Stage de réussite

Cette année, des stages de réussite seront proposés durant les vacances de printemps et au mois d'août.

Ce type de stage répond à plusieurs objectifs :

- consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en mathématiques.
- combler d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité.
- travailler en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis.

Le stage des vacances de printemps se déroulera du lundi 13 au jeudi 16 avril (mercredi inclus) de 9h00 à 12h00 et ciblera des élèves de CE1 et CE2.

Le stage du mois d'août se déroulera du lundi 24 au jeudi 27 août (mercredi inclus) de 9h00 à 12h00 et ciblera des élèves de CM1 et CM2.

Les élèves choisis reçoivent une demande de participation à compléter par les parents. Ces stages seront menés par des enseignants de deux autres écoles.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe suivie par l'élève établira un bilan de compétences en mathématiques de chaque élève, qu'il transmettra à l'enseignant qui conduira le stage.

Celui-ci transmettra l'évaluation des progrès de chaque élève à la fin du stage à l'enseignant de la classe.

Soutien à l'école

Du soutien à l'école sera également organisé. Les objectifs sont les mêmes que pour les stages de réussite.

Ce soutien aura lieu les mercredis matin de 9h00 à 12h00 sur la période du 29 avril au 24 juin (à l'exception du 13/05 car précède le pont de l'Ascension).

Les 4 premiers mercredis regrouperont des élèves de CP et les 4 derniers, des élèves de CE1.

Les élèves choisis reçoivent une demande de participation à compléter par les parents.

Les notions mathématiques à travailler seront également pointées par l'enseignant de chaque élève et transmises à l'enseignant responsable du soutien venant d'une autre école. Un retour sur les progrès sera effectué par cet enseignant.

7) Bilan des activités et des projets de classes

Spectacle d'école :

- Vendredi 6 février s'est déroulé le spectacle d'école. Aboutissement du projet cirque. Nous remercions tous les partenaires qui ont contribué à cet événement : l'association « Les Graines de Mômes », les parents volontaires pour aider, le club de lutte et de basket.

Déplacements à la bibliothèque :

- Animation « Moi et les autres » : activité liée au Vivre ensemble et en lien avec l'objectif du projet d'école « Améliorer le climat scolaire » (pour toutes les classes)
- Session de jeux de société : pour apprendre à respecter les autres et les règles du jeu, enrichir son vocabulaire (pour les classes de CP/CE1 bilingues et monolingues)
- Elaboration d'exposés sur différents pays et leurs caractéristiques à partir de recherches documentaires (pour les CE1/CE2 bilingues et monolingues et les CM1/CM2 monolingues et bilingues).

Sécurité routière :

La 2^e séance théorique des interventions de M. Bertevas a eu lieu la semaine dernière. Pour rappel, le cycle 2 aborde le comportement en tant que piéton et le cycle 3 celui de cycliste.

Ecole et cinéma :

Le dispositif « Ecole et cinéma » se poursuit pour les classes concernées. Les 2^e séances ont eu lieu le 10 et 23 mars.

Cette activité est en lien avec un des objectifs du projet d'école : enrichir son vocabulaire.

Cycle handball :

Initiation au handball pour toutes les classes : permet de favoriser la coopération et l'entente entre pairs.

Cross :

Participation des deux classes de CM1/CM2 au cross de printemps à Bischwiller le jeudi 2 avril (si très mauvais temps, reporté au jeudi 9 avril).

Les autres classes ne peuvent y participer faute de transporteurs disponibles.

Cycle natation :

A partir du mardi 28 avril et jusqu'au jeudi 21 mai, tous les élèves du CE1 au CM2 de l'école se rendront à la piscine de Drusenheim. Nous remercions d'avance les parents accompagnateurs ayant passé l'agrément.

Le coût d'entrée de la piscine sera pris en charge intégralement par la mairie.

Cette année, les séances seront massées (2 fois par semaine pendant 4 semaines).

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 bilingues s'y rendront tous les mardis et jeudis matin.

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 monolingues, tous les mardis et jeudis après-midi.

Cycle basket :

Les CP bilingues et monolingues participeront à un cycle basket.

Fête des parents :

Cette année encore, l'équipe enseignante a décidé de rassembler la fête des pères et des mères. Cela devient donc la fête des parents qui aura lieu le week-end du 13-14 juin.

Projets par classe

CP/CE1 monolingues et bilingues

-Spectacle de la compagnie « Carton Plein »

CP/CE1 mono

-Animation proposée par la maison de la nature : projet financé par la communauté de communes sur le thème « Zones humides ». Intervention de M. Gilles Friedrich sur quatre lundis après-midi après les vacances de printemps.

CE1/CE2 et CM1/CM2 bilingues

-Participation à « la Course aux nombres » (1^e épreuve en mars, 2^e épreuve fin mai/début juin)

CM1/CM2 mono et CM1/CM2 bil

-Formation « Savoir rouler à vélo » pour les CM2 en juin/juillet (4 demies-journées) financée intégralement par la Communauté de Communes.

8) Actions de l'associations de parents « Les Graines de Mômes »

Achats directs pour les élèves :

- Manneles et clémentines pour la Saint Nicolas
- Beignets avant les vacances d'hiver

Evénements et actions :

- 2 bourses aux vêtements et jouets
- Vente de sapins de Noël
- Boum Carnavalesque
- Vente de fromages/café et de chocolats
- Vente de boules de Noël
- Vente d'un sac personnalisé avec les dessins des élèves

=> Ce sont toutes ces actions, menées par les membres de l'association, qui permettent de peu solliciter financièrement les familles lors de sorties ou d'activités.

Grâce à leur don fait à la coopérative scolaire, les coûts peuvent être pris en charge partiellement ou intégralement.

Afin de pouvoir poursuivre toutes ces actions, l'association « Les Graines de Mômes » a besoin de nouveaux membres. N'hésitez pas à contacter l'association pour vous faire connaître si vous souhaitez devenir membre (lesgrainesdemomes@gmail.com).

9) Santé, PPMS

*En fin d'année 2025, l'infirmière scolaire a reçu chaque CE2 pour une visite médicale. La visite comprend le contrôle de la vue, de l'audition et un contrôle du poids, de la taille et des vaccins.

*Un exercice PPMS tempête a eu lieu le jeudi 12 Février. Tous les élèves se sont comportés de façon appropriée et aucune angoisse n'a été détectée.

Un nouveau système d'alerte PPMS a été installé et financé par la mairie. Il permet de déclencher différentes alarmes en fonction du danger. Chaque enseignant, depuis sa classe, est en mesure de donner l'alerte.

Dans le cas d'une intrusion, lors du déclenchement de l'alarme, un message est envoyé aux forces de l'ordre et à la mairie.

10) Réponses aux questions des représentants de parents d'élèves

-Des parents souhaitent savoir s'il est possible d'obtenir les photos prises durant les semaines cirque via un lien de téléchargement.

⇒ En début d'année, les parents signent une autorisation du droit à l'image. Ce document stipule que les photos seront utilisées dans un certain cadre et le lien de téléchargement n'en fait pas partie. Nous ne pouvons donc pas accéder à cette demande.

- Une quinzaine de parents d'élèves ont fait savoir qu'ils étaient déçus des dernières photos de classe (baisse de la qualité, fond peu valorisant).

⇒ L'équipe enseignante est ouverte à changer de prestataire.

-Des parents se plaignent de la lourdeur des cartables, notamment en CE2 et CM1 monolingues.

=> Afin que les familles puissent s'organiser au mieux dans la gestion des devoirs, ces derniers sont donnés à l'avance. Pour que les élèves puissent les faire, il est nécessaire de leur fournir tous les cahiers, fichiers nécessaires. Ce qui peut expliquer le poids du cartable.

Nous avons constaté que certains élèves emmènent également des affaires dont ils n'ont pas besoin. Un rappel du matériel à transporter sera fait aux élèves afin d'éviter qu'ils transportent du matériel inutile.

La directrice remercie l'ensemble des partenaires de l'école.

La séance a été clôturée à : 18h30

Date du prochain conseil d'école :

Mardi 23 juin 2026 à 17h30

PV établi le 30/03/26

La directrice :

Frédérique DEGENEVE



Secrétaire de séance :

Florine MEYER

